

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 28

Artikel: Ma vatse
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

JAMAIS CONTENTS

QUELS gens pénibles nous sommes ! Oh ! oui, tous, sans exception. On ne sait comment nous satisfaire. En été, nous pestons contre la chaleur, les mouches, les taons et les « gerces » ; en hiver, contre le froid, la neige, la glace, l'humidité. A présent, nous nous plaignons encore de n'avoir plus de printemps ni d'automne et de passer brusquement du chaud au froid et vice-versa.

Ah ! certes, le bon Dieu n'a pas la tâche facile. Heureusement pour lui qu'il ne se préoccupe pas de nos doléances et qu'il en agit à sa guise, sans se soucier de nos préférences. Et c'est pour le mieux. Il faut prendre le temps comme il est et les hommes comme ils sont.

Et presque en toutes choses, nous manifestons ce caractère pénible. Il est rare de rencontrer quelqu'un qui ne croie pas avoir quelque sujet de se plaindre de quoi que ce soit. Le monde est un immense office de contentieux. On y discute et on y dispute tout le temps. Et, le plus souvent, pour des vétilles. Nous nous compliquons à plaisir l'existence.

Il serait pourtant si facile d'être, sinon tout à fait heureux ; il y a toujours quelque chose qui cloche, mais heureux, simplement heureux. Seulement, trouvez donc quelqu'un qui se contente de cela. Les plus heureux sont ceux qui se plaignent le plus. Il manque toujours ceci ou cela à leur bonheur. Et c'est cette lacune, toute petite soit-elle, réelle ou imaginaire, qui les tracasse. Ils ne pensent qu'à cela, oubliant de savourer, en hommes sages, la part de bonheur qui leur a été départie.

D'où cela ? Tout d'abord, plusieurs d'entre nous ne savent ce qu'ils se veulent ni où ils sont bien. Ils cherchent de midi à quatorze heures une solution qui s'offre tout naturellement à eux. Ils perdent à chercher leur voie le temps précieux qu'ils pourraient plus raisonnablement consacrer à jouir de leur bonheur.

Pour d'autres, c'est l'insatiable ambition, l'impérieux orgueil, l'obsédant désir de richesse qui empoisonnent leur existence. Ils ne savent pas réagir ou n'en ont pas la volonté ni la force. C'est un boulet auquel ils sont impitoyablement rivés jusqu'à l'heure où il leur faut, bon gré mal gré, se convaincre de la vanité de toutes ces choses éphémères.

Pauvre humanité !

J. M.



MA VATSE

Adi soletta pè l'ètràblia,
Tè grand gè àovert dein la nê,
Ton mor vè ta retse — ta tràblia ! —
Cutcha de dzor, cutcha de nê,
Tè potte breinneint po lo rondze,
Liettàre quemet ein preson,
Sein botsi, te sondze, te sondze,
Ma cràna vatse ! ma Pindzon !

Ah ! dein ta gràcha tita à corne
T'ein a ruminà dâo butin !
Quand l'è que ma fenn' ètâi piorna,
Que mon fe fasâi lo mutin,
Tè desè tot !... Te mè lètsive
Po fère passâ mè cousin.
Le gè tant dâo, te mè guegnive,
Ma bouna vatse ! ma Pindzon !

Quand l'âovressè lo parètâdzo,
Te tè dressive su tè pî
Po mè dere dein ton leingâdzo :
« A cein que te m'a de l'autr'hî
l'è sondzi et lâi sondz' oncora :
Crâio que te n'a pas raison !
Ta fenna mè l'a de pi ora. »...
Ma bouna vatse ! ma Pindzon !

T'a tot su dinse, ma vatsette,
Cein que sè passâve à l'ottô,
Mâ t'ira tant et tant secrèta
Que t'a jamé pîpâ lo mot.
Et quand tè et mè on hertsive
Lo grand tsamp derrâi la maison,
Ti lè tor on sè caressive.
Ma bouna vatse ! ma Pindzon !

De mè, t'ein avâi l'einnouïondze,
Quand l'hâora l'ètâi que d'aryâ,
Vito l'arretâve ton rondze
Po pouâi pè fermo mè criâ.
Le t'ouïessè quand te moulâve !
Vegnè rid' avoué mon seillon
Iô ton bon laci lâi bicllâve,
Ma bouna vatse ! ma Pindzon !

L'è tè que t'a nourrà mon mondo,
Tè dâivo la vya de mè dzein.
Quand te partetrî, l'ein repondo
Que cein va mè fère mau bin.
Lâi peinsâ mè fâ grôcha peina
Et mè baille lè refrezon.
Vant ti pliorâ : mè, valet, fenna !
Ma bouna vatse ! ma Pindzon !

Marc à Louis.

LE PRIX DU NEZ

A Paris, une émule de Vatel, experte en l'art de surveiller la température des rôtis et de mijoter une daube, laissa, un beau dimanche, ses fourneaux pour le boulevard et fut renversée par une auto. On la releva sans contusions, mais le nez en bouillie. Le chauffeur coupable était courtois et se confondit en excuses, cette monnaie des honnêtes gens. La cuisinière les empocha aussitôt et réclama, en outre, de l'argent. L'autre éclata de rire. On plaïda et la plaignante vint de recevoir vingt mille francs de dommages-intérêts.

On a souri à la pensée qu'un nez de cuisinière pouvait avoir une telle valeur marchande. Mais quoi ! les actrices n'assurent-elles pas leurs yeux, leurs bras, leurs jambes, sans que personne y trouve à redire ? Et n'avons-nous pas vu les tribunaux indemniser princièrement de jolies femmes pour une cicatrice au menton ou une égratignure à leur sourire ? Le nez d'une cuisinière ne vaudrait-il pas les jambes d'une « girl », les yeux d'une « star », ou la fossette d'une aimable vendeuse ?

Un philosophe espagnol a souligné la dignité du nez et montré qu'il est non seulement l'un

des plus précieux ornements du visage, mais encore « le véritable pavillon de l'âme ». On le porte en berne ou haut levé suivant sa tristesse ou sa joie intérieure, et les physiologistes savent qu'il indique, suivant sa forme et sa mobilité, l'intelligence ou la bêtise, l'idéalisme ou la sensualité. A vrai dire, notre cuisinière n'en savait pas si long. Elle disait, avec son gros bon sens et son accent gascon :

« C'est mon outil de travail, à moi ! Mon gagne-pain ! Lui absent, comment pourrai-je estimer la composition d'une sauce, humer le parfum d'un civet qui s'achève ou d'une dinde qui se dore ? Une bonne cuisinière, Messieurs, ne goûte pas, elle sent. Je ne peux plus gagner ma vie. Payez-moi ! »

Et les juges de lui donner raison.

LEQUEL EST LE FOU ?

MON ami Badinguet de Prafandaz avait coutume de dire, selon l'Ecclesiaste, que l'homme est assujéti au temps et aux circonstances. « Qu'aucun de vous, mes frères, ajoutait-il encore, ne s'enorgueillisse de son état, de ses qualités ou de son intelligence, car nul ne sait ce qu'il peut devenir sous l'influence du moment. »

Le Code pénal qui nous régit n'a-t-il pas, à l'appui de cette thèse, accordé de jure des circonstances atténuantes aux malheureux se trouvant sous l'empire d'une force à laquelle ils ne peuvent résister ?

Il est bon aussi de ne point juger les gens à l'apparence mais d'aller jusqu'au fond des choses tant il est vrai qu'un examen superficiel peut être la source de graves mécomptes.

Je laisse la parole à cet excellent Badinguet, conteur aimable, qui vous relatera en quelques lignes, pour illustrer sa théorie, la cruelle mésaventure dont fut victime au siècle passé son père Jean-David :

« L'auteur de mes jours exerçait en son temps, là-haut sur la montagne, les fonctions honorifiques et délicates de municipal préposé à la section des pauvres. C'est dire qu'il partageait avec le ministre les prérogatives enviées de bienfaiteur public et de consolateur des veuves et orphelins. Toute médaille a son revers ; cette mission comportait aussi certains désagréments ; ainsi, le service d'assistance l'obligeait à s'occuper du placement de pauvres hères dont il était souvent payé d'ingratitude. Une fois, mon père eut même à conduire à l'asile cantonal des aliénés un ressortissant de la commune, Pierre-Félix, qui était en proie à ce genre de possession nommé vulgairement « la charmante ». C'est à cet épisode tragi-comique que je voudrais plus particulièrement m'arrêter.

» En ce temps-là, il n'était pas rare de voir un municipal de la campagne effectuer personnellement des « conduites » de ce genre ; il faut dire que bien des communes rurales n'avaient, en fait de police, qu'un huissier dont la présence au village était de rigueur pour veiller au maintien de l'ordre dans les cafés, sonner midi et le couvre-feu. Et puis, il ne déplaisait pas toujours à l'édile intéressé de s'octroyer, aux frais de la princesse, un voyage à la capitale, véritable partie de plaisir. L'objet du bon de transport arrivé à destination, l'accompagnateur